

✻ Conseil Municipal du 22 mars 2017 ✻

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice 19
présents 18
votants 18

L'an deux mille dix sept
le VINGT DEUX du mois de MARS,
le Conseil Municipal de la Commune de Montournais, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel
GUIGNARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 mars 2017

Présents : GUIGNARD Michel, MARTIN Dominique, DURAND Jean-Marc, TETARD Annie, RIPAULT Carole,
JOSLIN Bernadette, DAVID Marie-Luce, BILLY Bruno, TRICOIRE Michel, BAZIN Antoine, TURQUAND Eric,
CHABIRON Maryse, MARTIN Jean-Jacques, BAROTIN Fabienne, MERCIER Christophe, TOUZOT Julie,
SOUCHET Benoît, DEBU-MULOWSKY Mélanie

Absents excusés : GUEDON Viviane

Secrétaire de séance : BAZIN Antoine

○ Approbation du compte-rendu du 9 février 2017

M. le Maire propose de valider le compte-rendu du conseil municipal précédent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

○ Vote des subventions communales

M. le Maire présente les différentes demandes de subventions :

Subventions communales 2017 (imputation 6574)		mise à jour le 28 mars 2017			
		2014	2015	2016	2017
Nom de l'Association bénéficiaire					
1	Ville de Pouzauges (17 enfants de Montournais, scolarisés à Pouzauges) 1 élève en primaire, demande 85€				0,00
2	Association Parents Elèves Ecole Publique 64 élèves x 12 + 41 primaires x 18 + 250€ frais fonctionnement	1 764,00	1 854,00	1 656,00	1 756,00
3	Les Baladins du bocage Subvention de fonctionnement	3 800,00	300,00	300,00	300,00
4	Basket de Montournais Rien reçu à ce jour	500,00	500,00	750,00	0,00
5	Comité des fêtes 2500€ pour 50ème anniversaire + 2000€ feu d'artifice	2 500,00	3 000,00	2 750,00	1 500,00 2 000,00
6	Association donneurs de sang Rien reçu à ce jour	100,00	100,00	0,00	0,00
7	Fanfare Saint Louis du Sacré Cœur de Montourna Achat de tenues en 2017 pour 1700€	500,00	400,00	400,00	650,00
8	Football club de Montournais F.C.3 M. Subvention de fonctionnement	500,00	500,00	500,00	500,00
9	ADMR Courrier de demandes de justificatifs envoyé. Pas de réponse à ce jour.	0,00	1 754,00	1 754,00	1 500,00
10	Club Amitié et Loisirs Rien reçu à ce jour	500,00	0,00	0,00	0,00
11	APEL école Ste Anne Achat d'un tableau numérique 250€, 92 élèves de PS à CM2. Classe découv 3 j. à Fouras-les-bains pour 13 180€	150,00	150,00	0,00	1 906,00
12	Tennis de Table de Montournais Achat chariot, placard rangement + 2 tables homologuées	360,00	360,00	360,00	480,00
13	Ecole de musique Réaumur 3 élèves à 11€ pour 2017	200,00	128,00	48,00	33,00
14	ART é Com Demande 500€ pour WE commercial (2 jours) en octobre 2018	0,00	200,00	300,00	300,00
15	Palets des Monts Renouvellement des tenues (50 tenues à 80€)	200,00	200,00	300,00	400,00
16	Fonds d'aide aux jeunes (Conseil Général)	145,00	100,00	0,00	0,00
17	Association des maires de Vendée Cotisation annuelle	702,69	699,85	700,02	766,67
18	RASED Réseau d'Aide Spécialisé pour enfants en Difficultés, 82,93€ x 3 él.	100,00	50,00	0,00	248,79
19	GDON Cotisation annuelle	100,00	100,00	110,00	110,00
20	Office du Tourisme Pays de Pouzauges Cotisation annuelle	30,00	30,00	30,00	30,00
TOTAUX		12 151,69	10 425,85	9 958,02	12 480,46
22	Subvention Caisse des Ecoles de Montournais (resto scol) Selon prévision budgétaire 2017		35 000,00	35 000,00	34 200,00
23	Péri 26 000 + Foyer des jeunes 2 500 = 28 500€ (vu le 19/12/2016 adjta) Selon prévision budgétaire de Calypso		35 000,00	30 756,00	25 798,00
24	Contrat d'association OGEC Ecole Ste Anne Coûts moyens départ : 425€/élémentaires et 805€/maternelles	631,34x92 él.	58 969,29	50 646,12	58 083,28
Total des Subventions 2015			139 395,14		
Total des Subventions 2016				126 360,14	
Total des Subventions 2017					130 561,74

Principe de calcul si dem subv exceptionnelle : Montant de l'aide exceptionnelle / 2 = subv except (à ajouter à subv FXT)
Ex tennis demande 600€, soit 240€ de + que les 360€ habituels. Accordé : 120€ except (240/2) + 360€ subv de fxt

S'agissant du contrat d'association n° 02-22 du 26/08/2002 signé entre la commune et l'OGEC de l'école Sainte Anne de MONTOURNAIS, il s'agit d'une subvention de fonctionnement pour les 92 élèves inscrits de l'année scolaire 2016/2017, de la petite section au CM2.

Pour mémoire, le montant de la subvention est calculé selon le coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique de Montournais. Ledit contrat d'association précise que la parité est à respecter entre les 2 écoles. Cependant, il est rappelé que la subvention ne doit jamais être supérieure au total des charges de fonctionnement de l'école privée.

Ces conditions sont respectées dans le calcul de la subvention pour cette année.

Subventions 2017		2016	2017
Nom des l'Associations extérieur à MONTOURNAIS			
CFA St. Herblain Jimmy Bonnin			
FSL Fonds Solidarité pour le Logement (Isabelle Rivière)			
AFORBAT la Roche s Y. 3 élèves de Montournais			195,00
France ADOT (dons d'organes)			
Solidarité Paysans 85			
AMAD des 3 chemins 1 pers. Montournais			50,00
PACT Twirling Pouzauges			
FAJ Fonds d'Aides aux Jeunes (Isabelle Rivière)			
CAUE Conseil en Architecture et Environnement			40,00
MFR de Mouilleron- St Germain 1 élève Julien Da Gruz			
la Ligue Contre le Cancer			
AMRF Association des Maires Ruraux de France			
Mutilés de la voix			
URMA Université Régional des Métiers et de l'Artisanat Constance Rouet, Clément Souchet			
Avenir Gymnique de la Châtaigneraie 2 adhérents de Montournais			
Ecole de Musique de Pouzauges 3 adhérents de Montournais			
Cyclisme Région Pouzauges 16 adhérents de Montournais			257,00
CFA La Louisière Les Herbiers 3 élèves de Montournais			
MFR IREO Les Herbiers 2 élèves de Montournais			
Lycée Nature La Roche-sur-Yon 1 élève de Montournais			
ADILE La Roche-sur-Yon			50,00
Maison Départ. Des Associations de Vendée La Roche-sur-Yon			200,00
Secours populaire			200,00
Fédération des Malades et Handicapés			50,00
Addictions Alcool Vie Libre			
Adapei La Roche-sur-Yon			800,00
Revue (René Soulard & Michel Souchet)			950,00
édition Vendée Patrimoine			850,00
Total des Subventions 2017			3 642,00

Aucune subvention accordée aux associations et organismes extérieurs listés ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

○ Validation du projet de numérotation postale

M. le Maire présente la proposition de numérotation, établie par la Poste, pour les 460 foyers (avec géolocalisation).

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à effectuer toute démarche dans le cadre de cette opération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

○ DM n° 1 : Virement de crédit (Wifi bibliothèque / Foyer des jeunes)

M. le Maire informe de la prochaine mise en place de l'accès wifi au Foyer des Jeunes.

Pour ce faire, il est nécessaire d'effectuer un accès autonome puisque la réglementation interdit de se raccorder sur la bibliothèque, le périscolaire ou la cantine (sécurité des données).

Le montant des restes à réaliser sur la ligne budgétaire 2183-78 est insuffisant.

Il y a lieu d'effectuer un virement de crédit afin de prévoir la dépense d'un montant de 955,20 € :

85147 Code INSEE	COMMUNE de MONTOURNAIS 10800 BUDGET COMMUNAL 10800	DM n°1 2017
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Virement de crédit pour WIFI Foyer des Jeunes

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2183-78 : ACQUIS.BIENS MEUBLES /IMMEUBL.	0,00 €	655,20 €	0,00 €	0,00 €
D-2184-78 : ACQUIS.BIENS MEUBLES /IMMEUBL.	655,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	655,20 €	655,20 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	655,20 €	655,20 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

O Personnel : Ouvertures et fermetures de postes (avancements de grade)

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant :

- le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal,
- les avancements de grade proposés,
- la nécessité de supprimer 3 postes sur le grade d'adjoint technique (catégorie C1),
- la nécessité de créer 3 postes sur le grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe (catégorie C2)

M. le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur ces mouvements de poste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

O Validation du projet RIFSEEP suite avis comité technique

Le projet de délibération validé en décembre 2016, a fait l'objet d'une saisine du Comité Technique du Centre de Gestion de la Vendée.

Le collège des salariés s'est abstenu, en désaccord avec la suspension du CIA en cas d'arrêts longue maladie, maladie longue durée et grave maladie.

Le collège des employeurs a validé à l'unanimité.

L'avis émis par ce comité, le 09/02/2017, est favorable.

La délibération relative au RIFSEEP est donc validée et est applicable dès ce jour.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

○ Questions diverses, à étudier pour une prochaine réunion

- Bail épicerie : proposition de loyers gratuits dans le cadre de l'installation ?
- Règlementation du parking du centre bourg ?
- Rues : création selon les personnalités historiques locales (Emile COURGEAU, Pierre Guillaume POUZIN, Thomas BERTAUD, Pierre BAROUH) ? Documents annexés.

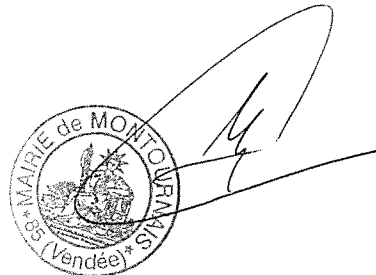
○ Informations diverses

- Commission des impôts, pour mémoire : 23/03/2017
- Troc-plantes : 09/04/2017
- Animations bibliothèque :
 - Spectacle de marionnettes fin mars 2017
 - Rallye des saveurs du monde 02/04/2017
 - Balade du prix littéraire 29/06/2017
- Installation d'un kinésithérapeute à l'étude
- Office du tourisme : Mélanie DEBU-MULOWSKY remplace Eric TURQUAND
- Correspondant Défense intercommunal : Eric TURQUAND
- Création d'une page Facebook de la commune par Eric TURQUAND
- Acquisition de 10 tables pour salle de la Chênaie

Le secrétaire,
Antoine BAZIN



Le Maire,
Michel GUIGNARD



Mairie de MONTOURVAUX
85 (Vendée)

2017-037